

BULLETIN D'INSCRIPTION

**77 – SAINT JEAN LES DEUX JUMENTAUX – BERGES DE LA MARNE
DIMANCHE 17 JUILLET**

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

PORTABLE (obligatoire) : **EMAIL :**

PIECE D'IDENTITE. NATURE : NUMERO :

DELIVREE LE : PAR :

RESERVATION

Pour les Saint-Jeanneais

2 mètres : 10 euros 3 mètres : 15 euros 4 mètres : 20 euros 5 mètres : 25 euros 6 mètres : 30 euros
 7 mètres : 35 euros 8 mètres : 40 euros 9 mètres : 45 euros 10 mètres : 50 euros

+ (11, 12, 13, 14, 15,) Nombre de mètres : x 5 euros = euros

Pour les extérieurs

2 mètres : 14 euros 3 mètres : 21 euros 4 mètres : 28 euros 5 mètres : 35 euros 6 mètres : 42 euros
 7 mètres : 49 euros 8 mètres : 56 euros 9 mètres : 63 euros 10 mètres : 70 euros

+ (11, 12, 13, 14, 15,) Nombre de mètres : x 7 euros = euros

**JOINDRE VOTRE REGLEMENT (ordre Brocante IDF). DOSSIERS SANS REGLEMENT DETRUIITS.
AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE PLUIE.
ANNULATION DE LA RESERVATION POSSIBLE UNIQUEMENT SUR JUSTIFICATIF MEDICAL.
LA NON RECEPTION DE LA CONFIRMATION OU DU NUMERO D'EMPLACEMENT NE SONT PAS DES MOTIFS
D'ANNULATION. REGLEMENT COMPLET SUR NOTRE SITE www.bidf.fr.**

La propreté. A votre départ, l'emplacement doit être dans l'état où vous l'avez trouvé le matin. Vous devez donc repartir avec vos cartons et sacs poubelles et en aucun cas les laisser à votre place ou sur un autre emplacement. **Horaires.** Arrivée entre 5h00 et 8h00. Après 8h, nous nous réservons le droit de relouer votre emplacement. Départ entre 17h30 (17h en hiver) et 19h. **Confirmation de votre inscription.** La réception de votre inscription est confirmée par SMS. Si vous n'avez pas reçu confirmation, présentez-vous le matin, nous vous trouverons une place. Deux hypothèses : 1) nous avons reçu votre dossier mais votre numéro de portable est invalide. Dans ce cas votre place est réservée. 2) nous n'avons pas reçu votre dossier. Dans ce cas, nous vous faisons repayer l'emplacement, vous attribuons une place et détruisons votre chèque à réception.

La loi nous oblige à collecter certaines informations pour enregistrer votre inscription. Conformément au RGPD du 28 mai 2018, nous vous informons que nous utilisons certaines de ces informations à des fins de publipostage (vous avez bien sûr la possibilité, à réception d'un mailing, de nous demander la suppression des informations en notre possession). Concernant les informations sur votre identité (numéro ou photocopie de votre pièce d'identité), elles sont détruites au bout d'un délai de 3 ans. En aucun cas, ces informations sont transmises à des tiers. Pour tout renseignement, vous pouvez nous écrire à l'adresse ci-dessous.

Votre inscription vaut engagement sur l'honneur de ne pas avoir, comme exposant non professionnel, participé à plus d'une manifestation de type brocante vide-greniers au cours de l'année écoulée.

LES BROCANTES D'ILE DE FRANCE

24 rue Emmanuel Arago 93130 Noisy Le Sec

Mobile : 06 11 94 04 51 - Mail : bidf@orange.fr – Site : www.bidf.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

**77 – SAINT JEAN LES DEUX JUMENTS – BERGES DE LA MARNE
DIMANCHE 17 JUILLET**

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

PORTABLE (obligatoire) : **EMAIL :**

PIECE D'IDENTITE. NATURE : NUMERO :

DELIVREE LE : PAR :

RESERVATION

Pour les Saint-Jeanneais

2 mètres : 10 euros 3 mètres : 15 euros 4 mètres : 20 euros 5 mètres : 25 euros 6 mètres : 30 euros
 7 mètres : 35 euros 8 mètres : 40 euros 9 mètres : 45 euros 10 mètres : 50 euros

+ (11, 12, 13, 14, 15,) Nombre de mètres : x 5 euros = euros

Pour les extérieurs

2 mètres : 14 euros 3 mètres : 21 euros 4 mètres : 28 euros 5 mètres : 35 euros 6 mètres : 42 euros
 7 mètres : 49 euros 8 mètres : 56 euros 9 mètres : 63 euros 10 mètres : 70 euros

+ (11, 12, 13, 14, 15,) Nombre de mètres : x 7 euros = euros

**JOINDRE VOTRE REGLEMENT (ordre Brocante IDF). DOSSIERS SANS REGLEMENT DETRUIITS.
AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE PLUIE.
ANNULATION DE LA RESERVATION POSSIBLE UNIQUEMENT SUR JUSTIFICATIF MEDICAL.
LA NON RECEPTION DE LA CONFIRMATION OU DU NUMERO D'EMPLACEMENT NE SONT PAS DES MOTIFS
D'ANNULATION. REGLEMENT COMPLET SUR NOTRE SITE www.bidf.fr.**

La propreté. A votre départ, l'emplacement doit être dans l'état où vous l'avez trouvé le matin. Vous devez donc repartir avec vos cartons et sacs poubelles et en aucun cas les laisser à votre place ou sur un autre emplacement. **Horaires.** Arrivée entre 5h00 et 8h00. Après 8h, nous nous réservons le droit de relouer votre emplacement. Départ entre 17h30 (17h en hiver) et 19h. **Confirmation de votre inscription.** La réception de votre inscription est confirmée par SMS. Si vous n'avez pas reçu confirmation, présentez-vous le matin, nous vous trouverons une place. Deux hypothèses : 1) nous avons reçu votre dossier mais votre numéro de portable est invalide. Dans ce cas votre place est réservée. 2) nous n'avons pas reçu votre dossier. Dans ce cas, nous vous faisons repayer l'emplacement, vous attribuons une place et détruisons votre chèque à réception.

La loi nous oblige à collecter certaines informations pour enregistrer votre inscription. Conformément au RGPD du 28 mai 2018, nous vous informons que nous utilisons certaines de ces informations à des fins de publipostage (vous avez bien sûr la possibilité, à réception d'un mailing, de nous demander la suppression des informations en notre possession). Concernant les informations sur votre identité (numéro ou photocopie de votre pièce d'identité), elles sont détruites au bout d'un délai de 3 ans. En aucun cas, ces informations sont transmises à des tiers. Pour tout renseignement, vous pouvez nous écrire à l'adresse ci-dessous.

Votre inscription vaut engagement sur l'honneur de ne pas avoir, comme exposant non professionnel, participé à plus d'une manifestation de type brocante vide-greniers au cours de l'année écoulée.

LES BROCANTES D'ILE DE FRANCE
24 rue Emmanuel Arago 93130 Noisy Le Sec
Mobile : 06 11 94 04 51 - Mail : bidf@orange.fr – Site : www.bidf.fr